

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LA CAGNOTTE COVID-19 TOUJOURS AU CŒUR DES DÉBATS

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance 14/16, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS Tél. : 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05 contact@cercledelepargne.fr www.cercledelepargne.com



En partenariat avec **AG2R LA MONDIALE** et l'association d'assurés **AMPHITÉA**



LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LA CAGNOTTE COVID-19 TOUJOURS AU CŒUR DES DÉBATS

SOMMAIRE

LES DÉPÔTS À VUE ET LE NUMÉRAIRE PLÉBISCITÉS	04
LIVRETS D'ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE, EN HAUSSE ACCÉLÉRÉE	06
LIVRETS BANCAIRES FISCALISÉS	10
LE COMPTE D'ÉPARGNE LOGEMENT PROFITE DE LA CRISE SANITAIRE	10
PETIT SURSAUT EN 2020 POUR LE PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT	11

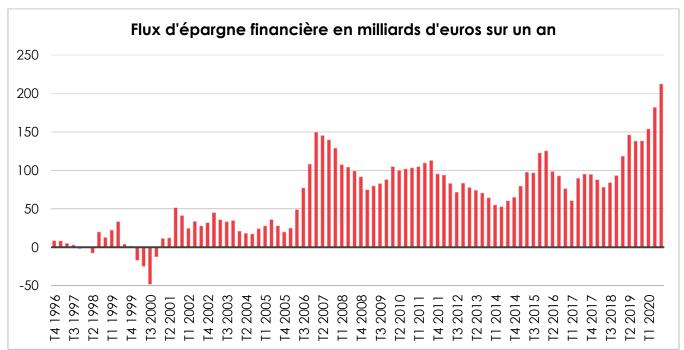


LA CAGNOTTE COVID-19 TOUJOURS AU CŒUR DES DÉBATS

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

En 2020, les ménages français auront éparané financièrement autour de 220 milliards d'euros. contre 138 milliards d'euros en 2019. Le taux d'épargne de l'ensemble de l'année 2020 a atteint 21,3% du revenu disponible brut contre 14.4 % en 2019. Le taux d'épargne financière est passé en un an de 4.64 à 12.13 % du revenu disponible brut. Cette augmentation de l'effort d'épargne est générale au sein des pays occidentaux. Le taux d'éparane a atteint, au troisième trimestre 2020, 22,22 % du revenu disponible brut en Allemaane, contre 18,42 % à la fin de l'année 2019. Aux États-Unis, les chiffres respectifs sont 18.41 % et 11.18 %.

En France, le flux d'épargne financière montant atteint un record. Entre 2007 et 2009, lors de la crise des subprimes, une forte hausse avait également été constatée. Le flux d'épargne financière était alors passé d'une vinataine de milliards d'euros à 150 milliards d'euros. Avant même la crise sanitaire, l'épargne était en hausse. La succession de crises et le vieillissement de population la conduisent les ménages à mettre de l'argent de côté de manière plus importante que dans le passé.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

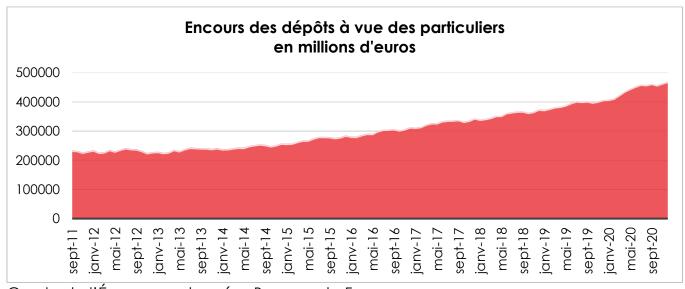
L'augmentation des flux d'épargne depuis le début de la crise sanitaire relance le débat sur leur éventuelle taxation. Les objectifs poursuivis par les avocats de ce relèvement des prélèvements seraient de favoriser la consommation et de faire contribuer les contribuables les plus aisés compte



tenu du fait que ce sont ces derniers qui éparanent le plus. Une majoration des taxes sur l'épargne pourrait conduire les ménages à sortir leur araent sous forme de billets. Dans le passé, une telle mesure a d'ores et déjà révélé ses effets contre-productifs. Pour compenser la perte rendement de leurs produits financiers du fait de la hausse de la taxation, les ménages augmentent leur effort d'éparane. Au-delà de la question fiscale, la question de la réorientation de l'épargne des ménages se pose bien évidemment. Celle-ci est de longue date investie sur des produits de taux qui représente 66% du patrimoine financier des ménages milliards (3629 d'euros 5 493 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre 2020). Les dépôts bancaires rémunérés représentent 1 091 milliards d'euros et les fonds euros de l'assurance vie 1 718 milliards d'euros quand les actions cotées et les unités des produits d'assurance vie et s'élèvent épargne retraite 666 milliards d'euros. Un rééquilibrage en faveur des produits de fonds propres est jugé nécessaire tant pour améliorer le rendement de l'épargne des ménages que pour faciliter le financement des entreprises.

LES DÉPÔTS À VUE ET LE NUMÉRAIRE PLÉBISCITÉS

En 2020, l'encours des dépôts à vue des ménages а progressé d'euros, 62,75 milliards contre 32,4 milliards d'euros en 2019. De décembre 2010 à décembre 2020, l'encours des dépôts à vie est passé de 228 à 462 milliards d'euros. Les Français laissent, depuis une dizaine d'années, de plus en plus d'argent sur leurs comptes courants. Cette tendance s'explique par la succession rapide des crises (éclatement de la bulle Internet, crise des subprimes, crise des dettes publiques, crise Covid) et par la baisse des taux d'intérêt qui pèse sur le rendement des produits de taux (livrets réglementée, d'épargne livrets bancaires, etc.). Par ailleurs, avec la fermeture des agences bancaires et d'assurances. lors dυ premier confinement, de nombreux ménages ont laissé leur argent sur leurs comptes courants faute de pouvoir réaliser des arbitrages. Avec la réouverture des établissements financiers et le recours croissant aux rendez-vous en ligne, ce phénomène s'est estompé au cours du second semestre.



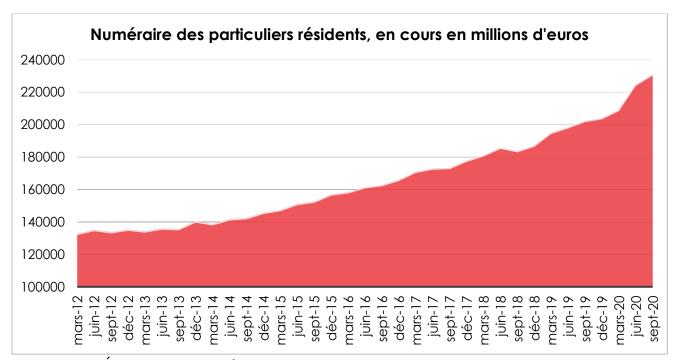
Cercle de l'Épargne – données Banque de France



L'AUGMENTATION DU NUMÉRAIRE, DÉFIANCE OU ÉVOLUTION DES MODES DE PAIEMENT

Depuis le début de l'année 2020, les ménages conservent plus de numéraires (billets et pièces) qu'auparavant, or ils utilisent moins ces derniers pour s'acquitter de leurs achats en raison du recours croissant au paiement sans contact.

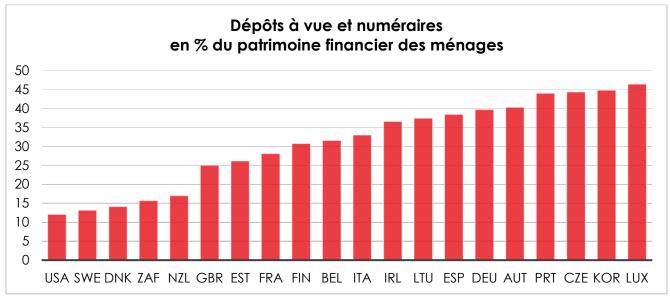
Du mois de janvier au mois de septembre 2021, le numéraire détenu par les ménages a augmenté de 27 milliards d'euros. L'encours est, en effet, passé de 204 à 231 milliards d'euros (source Banque de France). Au mois de mars 2012, cet encours atteianait 132 milliards d'euros. Les Français n'auraient pas modifié le montant de leurs retraits malgré la croissance du sans-contact, habitude ou par précaution. Les ménages conservent plus de billets à domicile par précaution. Il est possible, mais cela est difficile à évaluer, qu'une partie de cet argent liquide soit affectée à l'économie informelle. Les emplois à domicile, les petits travaux dans les logements, les achats de produits d'occasion sont souvent réglés avec du numéraire.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

Pour les dépôts à vue et le numéraire, la France est loin derrière des pays comme le Luxembourg, la Corée ou l'Allemagne. En France, l'un et l'autre représentent 28 % du patrimoine financier des ménages, contre 46 % au Luxembourg et 39,7 % en Allemagne.

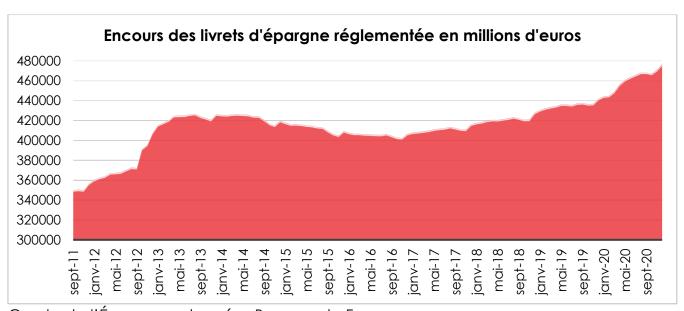




Cercle de l'épargne – données OCDE

LIVRETS D'ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE, EN HAUSSE ACCÉLÉRÉE

L'encours de l'épargne réglementée qui comprend le Livret A, le LDDS, le Livret Jeune, le Livret d'Épargne Populaire et le Compte d'Épargne logement a atteint fin décembre 2020 le montant de 476,6 milliards d'euros, contre 337,4 milliards d'euros dix ans auparavant, soit une progression de plus de 40 %. En 2020, l'encours a augmenté de 34,8 milliards d'euros.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LIVRETS A, UNE ANNÉE RECORD

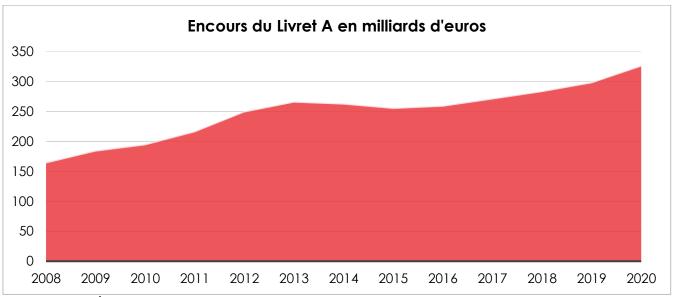
Avec une collecte de 26,39 milliards d'euros, le Livret A a signé, en 2020, sa deuxième plus forte collecte de son histoire après celle de 2012 (28,16 milliards d'euros). Si en 2012, le relèvement du plafond du Livret A et la crise des dettes souveraines expliquaient cette collecte record, en 2020, l'épidémie de la Covid-19 en est évidemment à l'origine.



L'encours du Livret A a atteint, en 2020, un nouveau record avec 326,5 milliards d'euros.

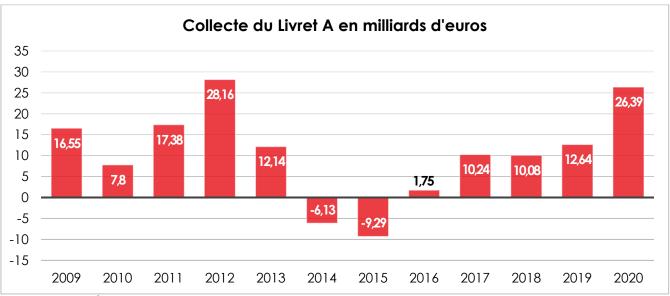
En 2020, les Français ont plébiscité la liquidité et la sécurité dans un contexte de crise exceptionnelle. Ils ont

épargné contraints et forcés, faute de pouvoir consommer librement. Ils ont également épargné par crainte d'une perte d'emploi ou de revenus. Le Livret A a ainsi joué son rôle traditionnel de valeur refuge.



Cercle de l'Épargne – données Caisses des Dépôts et Consignations

En dix ans, l'encours du Livret A a augmenté de plus de 67 %. Le produit d'épargne le plus largement diffusé au sein de la population a bénéficié du relèvement du plafond en 2012 puis de la crise des dettes souveraines et évidemment celle de la Covid-19.

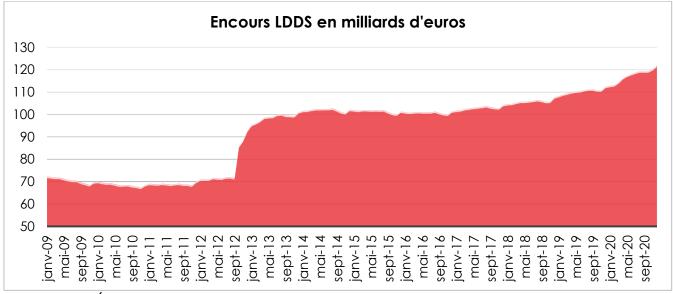


Cercle de l'Épargne – données Caisse des Dépôts et Consignations



LE PETIT FRÈRE DU LIVRET A SE PORTE BIEN

Le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) a bénéficié du même engouement, en 2020, que le Livret A avec une collecte de 8,82 milliards d'euros sur l'année, ce qui constitue également son deuxième meilleur résultat après celui de 2012. L'encours du LDDS s'élevait à la fin du mois de décembre à 121,8 milliards d'euros.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

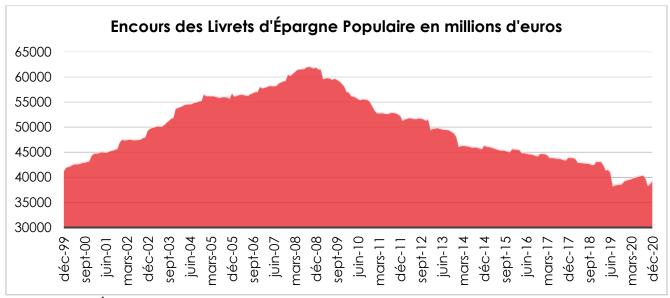
LES LIVRETS D'ÉPARGNE POPULAIRE, UN REBOND DURANT LE 1ER CONFINEMENT

Après plus de dix ans de baisse, l'encours du Livret d'Épargne Populaire s'est légèrement redressé en 2020 avec la crise sanitaire qui a provoqué une contraction des dépenses des ménages. L'encours s'est élevé à 39,432 milliards d'euros fin 2020, contre 39,384 milliards d'euros un an auparavant. L'encours du Livret d'Épargne Populaire a atteint son

maximum en octobre 2008, avec 62 milliards d'euros, avant d'entamer une régression progressive.

Cette légère remontée du LEP ne doit pas masquer la forte baisse de ces dernières années. La volonté des pouvoirs publics d'améliorer l'attractivité de ce produit n'est pas encore couronnée de succès. La télétransmission des données du Ministère des Finances aux banques est censée simplifier la gestion de ce produit.



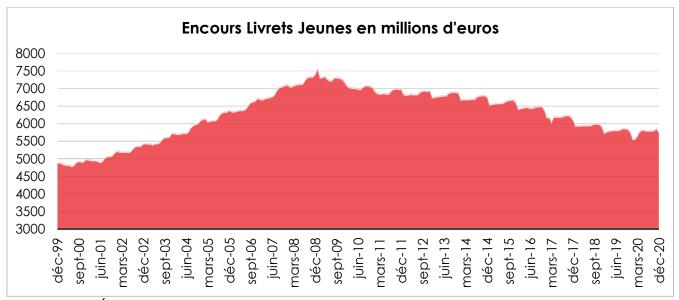


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LIVRETS JEUNES, LA FIN D'UN LONG DÉCLIN ARRÊTÉ AVEC LA CRISE DE LA COVID-19

L'encours du Livret Jeune est passé de 5,5 à 5,7 milliards d'euros interrompant comme le Livret d'Épargne Populaire un déclin entamé en avril 2009. À l'époque, l'encours de ce produit atteignait 7,360 milliards d'euros. Le Livret Jeune a connu une forte hausse de son encours durant le premier confinement avec une progression de plus de 300 millions d'euros. Les jeunes

de moins de 25 ans titulaires d'un Livret Jeune ont, en revanche, retiré de l'argent en décembre, près 100 millions d'euros. Ce produit peine à trouver son public en raison de son plafond assez faible, 1 600 euros. Sa rémunération est égale à celle du les établissements aue peuvent doper à leur financiers convenance. En règle générale, ils proposent un quart à un demi-point de plus.



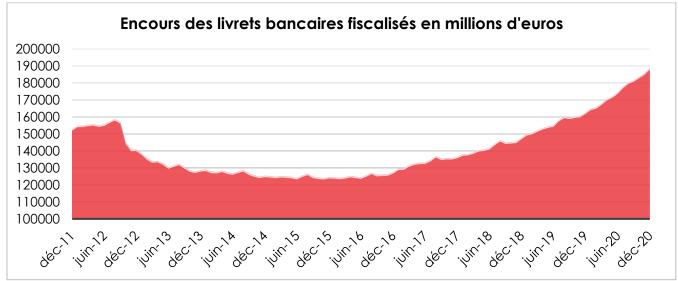
Cercle de l'Épargne – données Banque de France



LIVRETS BANCAIRES FISCALISÉS

L'encours des livrets ordinaires a dépassé 188,7 milliards d'euros à fin décembre 2020 en progression de 26 milliards d'euros sur un an. Malgré une rémunération très faible, 0,11 % en moyenne à laquelle il faut retrancher les prélèvements obligatoires (30 % si l'option du prélèvement forfaitaire

unique a été retenue), les ménages ont opté pour ce type de placements liquides et sûrs. Ces livrets sont utilisés par ceux qui ont saturé leurs livrets réglementés. Les livrets fiscalisés avaient connu une forte baisse de 2012 à 2018 quand les intérêts avaient été assujettis au barème de l'impôt sur le revenu.

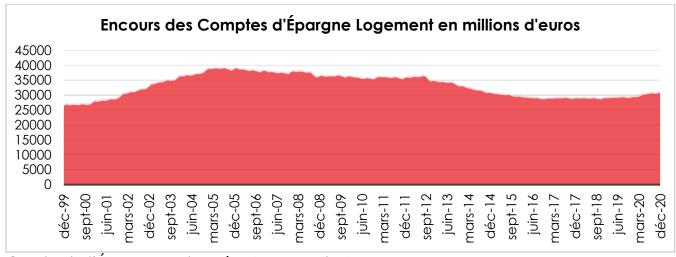


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LE COMPTE D'ÉPARGNE LOGEMENT PROFITE DE LA CRISE SANITAIRE

Très faiblement rémunéré, 0,25 %, l'encours du compte d'épargne logement était étale depuis 2015

autour de 29 milliards d'euros. En 2020, il a augmenté de 1,5 milliard d'euros lui permettant d'atteindre 31 milliards d'euros. Il se situe loin de son niveau record de 39,5 milliards d'euros atteint en août 2005.



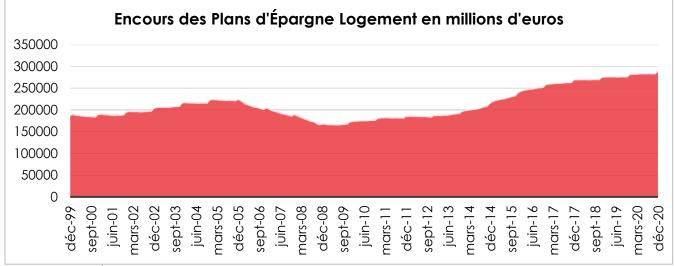
Cercle de l'Épargne – données Banque de France



PETIT SURSAUT EN 2020 POUR LE PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT

Avec 289,5 milliards d'euros, l'encours du Plan d'Épargne Logement a atteint, en 2020, un nouveau record. Si sa progression en 2018 et 2019 s'était ralentie par rapport à la période 2015/2018, il a bénéficié d'un léger regain d'intérêt l'année dernière. Il a

augmenté de 7 milliards d'euros, contre 6 milliards d'euros en 2018 et 2019. En 2015, l'encours avait augmenté de 24 milliards d'euros. La fiscalisation du PEL et la baisse du taux de rendement à 1 % ainsi que la suppression de la prime d'État, même si cela ne concerne que les plans ouverts à compter du 1er janvier 2018, ont réduit fortement la collecte.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

*

En 2020, les Français ont privilégié les produits de taux qui représentent plus des deux tiers de leurs placements financiers. À la fin du troisième trimestre 2020, l'encours du patrimoine financier des ménages atteignait 5 492 milliards d'euros dont 3 630 milliards en produits de taux. Le montant des actions cotées s'élevait à 281 milliards d'euros. Les unités de compte l'assurance vie et de l'épargne retraite représentaient 385 milliards d'euros quand les fonds euros de ces mêmes contrats pesaient 1 718 milliards d'euros. Les actions possédées indirectement par les Organismes de Placement Collectif atteignaient 101,7 milliards d'euros.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargnent/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend Robert Baconnier, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, Jacques Barthélémy, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Philippe Brossard, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, Marie-Claire Carrère-Gée, présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), Jean-Marie Colombani, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), Christian Gollier, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, Serge Guérin, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Inseec Paris, François Héran, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, Jérôme Jaffré, directeur du CECOP, Florence Legros, directrice générale de l'ICN Business School; Jean-Marie Spaeth, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et Jean-Pierre Thomas, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez 0613907548 slegouez@cercledelepargne.fr



